

Le Saumonois

ISSN 1712-6304

Lac-au-Saumon

Le jeudi 5 mars 2009

Volume 6, numéro

Édition grand tirage gratuite

lamatapedia.com/saumonois


Déjeuner bénéfique pour l'événement " La Petite Séduction à Lac-au-Saumon "



La population Matapédiennne est invitée, le dimanche 15 mars à un déjeuner bénéfique, afin d'amasser des fonds, pour la venue de " La Petite Séduction " à Lac-au-Saumon. Le rêve se concrétise, Dany Turcotte en compagnie d'un(e) artiste populaire et d'une équipe de professionnel, viendront passer six jours en notre compagnie très bientôt. Les déjeuners vous seront servis de 8h00 à 12h00, à la salle des loisirs de Lac-au-Saumon, fraîchement rénovée. Il y aura sur place des explications concernant l'heureux événement, de l'animation musicale pour tous avec les frères Harvey, sans oublier les enfants qui auront eux aussi de quoi s'amuser.

Pour faire suite au déjeuner, une réunion municipale aura lieu afin d'échanger avec les différents comités de Lac-au-Saumon et les gens de la municipalité, qui veulent mettre l'épaule à la roue. Lors de cette rencontre, des idées et propositions seront retenus et des comités actifs seront approchés pour prendre en charge les activités qui en ressortiront. Cette rencontre s'adresse uniquement au gens de Lac-au-Saumon et se veut un premier pas vers une réussite qui fera rayonner Lac-au-Saumon partout au Québec. Nous vous y attendons en grand nombre. Bienvenue aux saumonois et saumonoises et à toute la population Matapédiennne.

Gino Boucher
Coordonnateur de l'événement

 **Desjardins**
Caisse populaire
de Lac-au-Saumon

Diane Caron
Directrice générale

15, rue Rioux, C.P. 280
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
(418) 778-5835

Télécopieur : (418) 778-3157
diane.h.caron@desjardins.com

 22, route 132
Lac-au-Saumon, Qc
G0J 1M0



LES ENTREPRISES
Leopold Bouchard
ET FILS INC.

Tél. : (418) 778-3747 • Téléc. : (418) 778-3350

 Laval Tremblay
Président

264, boul. Saint-Benoit Est
Amqui (Québec)
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675
Télécopieur: (418) 629-3982
www.fene-tech.com

L'information fait l'opinion

Publié à chaque semaine

Abonnez-vous



Affaires municipales

JEAN GUY PELLETIER

Séance ordinaire du Conseil municipal du 2 mars 2009 : compte rendu.

17 personnes incluant les membres du conseil assistaient à la rencontre.

26 points à l'ordre du jour, les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles au bureau de la municipalité et sur le site:

lacausaumon.com/municipalite

Approbation des comptes

Le total des comptes du mois de février est de 93 339.60\$

Le journal des achats	58 795.85\$
Salaires	11 038.43\$
Comptes à payer	27 505.32\$

Période de questions

Plusieurs contribuables questionnent l'augmentation de leur évaluation foncière suite à la réception des comptes de taxes. Certains ont vu cette évaluation majorée de plus de 40% suite au dépôt du nouveau rôle. En période d'incertitude économique l'augmentation subséquente du compte de taxes est plutôt mal reçue.

Vente pour taxes

Aux personnes endettées envers la municipalité selon les critères suivants :

- ayant des arrérages d'un an et un solde de 400\$ et plus,
 - ayant des arrérages de deux ans et un solde de 100\$ et plus,
 - ayant des arrérages de trois ans et un solde de 25\$ et plus,
- un avis leur sera expédié. Les chèques postdatés ultérieurs au 2 mars seront refusés. La date limite pour acquitter leur dû est fixée au 19 mars 2009.

Après cette date les soldes impayés seront ajoutés à la liste présentée à la MRC afin d'enclencher la procédure de vente pour non-paiement de taxes. Les frais de procédure sont ajoutés aux soldes impayés, ces frais varient de 20 à 100\$. Après le 3 avril l'avis dans l'Avant-Poste s'ajoute pour une somme de +de 100\$. Au 11 juin après 10h00, si le propriétaire ne s'est pas manifesté, la propriété est officiellement mise en vente au plus offrant. L'ancien propriétaire à une année à partir de cette date pour reprendre son ancien bien, il devra acquitter ses dettes: taxes dues, coûts de procédures et paiement des intérêts sur le montant payé par l'adjudicataire devant être remboursé (celui dont l'offre d'achat sur la propriété avait été acceptée). Pour les arrérages d'un an, de plus de

100\$ mais inférieur à 400\$, un avis sera expédié signifiant un début de procédure après la date limite d'acquiescement fixée au 31 mars 2009.

Renouvellement de l'entente en matière d'inspection

Il est résolu de renouveler l'entente concernant l'émission des permis et certificats en matière d'urbanisme, d'environnement et l'application du règlement sur les nuisances avec la MRC pour l'année 2009 au coût de 12 618\$.

Modification des règlements de zonage

Odeurs en milieu agricole

Implantation d'éoliennes commerciales

Protection des rives, du littoral, des plaines inondables

Construction résidentielle dans une affectation agricole dynamique et viable lorsqu'obtenue antérieurement.

La municipalité de Lac-au-Saumon est régie par le Code municipal et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Ces règlements sont en vigueur sur le territoire de la municipalité depuis le 28 octobre 2002.

La MRC a modifié le schéma d'aménagement afin d'y inclure les modifications relatives aux éléments précités.

Le présent Conseil doit adopter des règlements modifiant son zonage avec les éléments précités afin de se conformer aux modifications apportées par la MRC dans le schéma d'aménagement du territoire.

Journée de réflexion sur l'avenir des églises au Bas-Saint-Laurent

Il est résolu d'inscrire Jean-Claude Dumoulin, maire, Aurélien Beaulieu, conseiller et Jean Guy Pelletier, conseiller, à cette journée de réflexion qui aura lieu le 24 avril à l'église Saint-Pie X de Rimouski au coût de 25\$/inscription.

Souper bénéfique Aqua-neige 2009

Il est résolu d'acheter 10 billets au coût de 16\$ chacun et de les remettre aux comités suivants en appréciation du travail de leurs bénévoles. Comité de la bibliothèque, comité consultatif d'urbanisme, Corporation des Loisirs, Société locale de développement, Office municipal d'habitation, Chevalier de Colomb, Club des 50 ans et +, Club de ski de fond Mont-Climont, Comité de la fête des guitares, Comité de la maison des jeunes.

Divers

Il est résolu de provoquer une

séance publique d'information sur le nouveau rôle d'évaluation foncière et d'y inviter les responsables de la MRC à ce chapitre pour répondre aux interrogations des citoyens.

Ajournement de la séance

Le 16 avril à 19h00

Rapports de secteur

Ressources humaines JG Pelletier

Offre d'emploi : chef d'équipe - opérateur de machinerie ; un total de 25 curriculum aurait été compté au terme de la période prévue de dépôt de candidature, le 27 février 16h00.

Hygiène du milieu JG Pelletier

Mercredi le 25 février des fonctionnaires du MAMR (ministère des Affaires municipales et des Régions) recevaient des représentants des municipalités et villes des MRC de la Matapédia, de la Mitis, de Rimouski-Neigette et de Matane à l'hôtel de ville de Mont Joli. L'objectif : recevoir les doléances des invités sur les projets d'infrastructures en cours de réalisation sur le territoire. Nous y étions. Les projets d'alimentation en eau potable ont occupé tout l'espace couvert par la rencontre. Les municipalités ont toutes relevé le fait que dans le triangle constitué par : les responsables de l'analyse technique au gouvernement, les firmes de consultants qui conçoivent ces projets et les élus municipaux, ces derniers sont considérés pour peu dans l'élaboration des projets même s'ils sont imputables politiquement quant à leur réalisation.

Le fait qu'un projet chevauche souvent plus d'une administration a été souligné. Ici à Lac-au-Saumon, le projet d'alimentation en eau potable est en cours de réalisation depuis l'an 2000. A sa conclusion, il y aura eu quatre administrations pour le mener à terme.

Bloc notes

À venir

Rencontre du Conseil avec :

Alain Paquet dg du Centre Hospitalier.

L'hébergement temporaire à la Résidence Marie-Anne Ouellet.

Sûreté du Québec. Sécurité et stationnement sur la rue St-Edmond.

Danielle Doyer députée . Projet d'alimentation en eau potable,

Cédrico, différents dossiers culturels.

Réjean Turgeon


Groupe BPR.

Projet d'alimentation en eau

potable

LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.

Spécialité :
Travaux de génie civil



341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 629-2481

L'état de santé du lac au saumon



Capsule 2. Les sédiments

L'écosystème du lac au saumon a un héritage lourd de résidus des scieries jadis établies autour du lac expliquant, en grande partie, l'abondance des sédiments présents dans les baies. Toutefois, quelques problématiques d'apports en sédiments sont plus récentes.

En effet, il y a un apport important de sédiments provenant de la descente de bateau du parc du Centenaire. Lors des fortes pluies et la fonte des neiges, ceci crée une quantité importante de matière en suspension de l'eau à cause du ruissellement.

Présence de points d'érosions sur la rivière en amont du lac; De plus, la présence de conduites des eaux pluviales allant directement au lac sont sans structure de

basin de sédimentation. Certains ponceaux montrent des signes d'érosion et ont un état passable, tel que celui chevauchant la 132 en aval du lac au Saumon à la limite avec Causaps-cal.

Nettoyage de fossé conventionnel au lieu du tiers inférieur, ce qui apporte une charge de sédiments considérables au lac.

Les ruisseaux traversant le secteur résidentiel du lac au Saumon débordent fréquemment lors des crues affectant les résidences en périphérie.

Ainsi, il y a un substrat fin recouvrant de grandes superficies du littoral par la somme de tous ces apports. Cette accumulation est dommageable. Les sédiments sont souvent accompagnés de contaminants et de nutriments qui ont aussi un impact sur l'environnement. Un surplus de sédiments peut causer la prolifération d'algues et de plantes aquatiques et la dégradation des habitats aquatiques (ensablement des aires

de fraie des poissons, mort de certains poissons).

Il n'y a pas que des impacts environnementaux associés à l'excès d'apports en sédiments : il peut y avoir une diminution de la valeur récréative. La prolifération excessive de plantes aquatiques, tel qu'observée d'année en année au lac au saumon, la perte des zones de baignade et la dégradation générale de la qualité de l'eau peuvent affecter négativement le tourisme et la villégiature.

Nous vous invitons à nous faire part de vos questionnements par rapport au lac. Il nous fera un plaisir de vous répondre par l'intermédiaire du *Le Saumonois*.

Courriel: mchalifour@csmm.qc.ca

Tél. : 418-756-6115 poste 7014

GARQUEST ROUSSEL PIÈCES D'AUTO ELECTRIQUE ENR.
PIÈCES D'AUTOS (418) 778-3735
 Atelier de réparation
 Alternateur Démarreur
 Vérification de batteries
 299, St-Edmond, Lac-Au-Saumon, Qc

BERUBE & TURBIDE INC
 EXCAVATION
 TERRASSEMENT - DÉNEIGEMENT
 141, St-Edmond
 Lac-au-Saumon, QC
 778-3371

GRATIEU LEBRUN & FILS ENR.
 ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SERVICE DE BRÔLEURS
 Yves Lebrun, technicien propriétaire
 34, rue du Noviciat - C. P. 66
 Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
 Tél. : (418) 778-5923
 Pagette : (418) 629-8303

BON D'ABONNEMENT

ÉDITION ABONNÉ
23 numéros

Le Saumonois

C.P. 155
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0

PAR LA POSTE Résident de Lac-au-Saumon26.45\$

PAR LA POSTE Résident de l'extérieur.....31.33\$

PAR COURRIEL11.50\$

Nom et adresse de l'abonné : _____

Courriel : _____

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement, chèque ou mandat poste, à l'adresse ci-dessus

NOS DISPARUS EN 2008

Mesdames Germaine Bélanger, Huguette Bélanger, Armande Horth, Maire-Claire Caron, Thérèse Gaudreau, Ghyslaine Bérubé, Cécile Demeules, Marielle Vugneault, Geneviève Tremblay, Jeanne-Mance Bélanger, Augustine Lavoie, Angéline Gaudreau.

Messieurs Alexandre Pelletier, Marcel-Marie Pelletier, Pierre Leblanc, Arthur Belzile, Simon Allard, Charles Belzile, René Cummings, Léopold Bouchard, Joseph-Marie Pelletier, Jean-Marc Gagnon, Edwin Côté, Florent Turbide, Michel Leclerc, Adrien Roussel, Jean-Marie Morin, Joseph Perron.

Activités de financement à venir

Cueillette de bouteilles vides et de petite monnaie, le dimanche 8 mars en après-midi, au profit de la Maison des jeunes de Lac-au-Saumon.

Souper-spaghetti au profit de la Maison des jeunes de Lac-au-Saumon, le samedi 11 avril, à compter de 17h30, au Centre des Loisirs. Pour vous procurer vos billets au coût de 10 \$ pour les adultes et de 5 \$ pour les enfants (12 ans et moins), composez le 418-778-3234 ou le 418-778-3796.

La coopérative jeunesse de services (CJS) sera de retour à Lac-au-Saumon pour une 5^{ième} année au cours de l'été 2009, et ce grâce aux généreux donateurs, à la municipalité de Lac-au-Saumon, nombreux collaborateurs et aux bénévoles du comité local oeuvrant pour la réussite de la CJS année après année. Le tout s'adresse aux ados âgés de 13 à 17 ans désirant vivre une expérience intéressante, créer leur propre entreprise, connaître les avantages reliés au travail en équipe, et ce tout en rendant service à la population. 2 étudiant(e)s de niveau postsecondaire seront également engagé(e)s à titre d'animateurs(trices) de la CJS.

Pour infos, contactez Francis St-Laurent au 418-778-3796.

**Causapscal, 1876.**

En remontant la rivière Causapscal. Remarquez l'île maintenant disparue suite à l'érosion par le bois de drave, et le tipi à gauche près du poteau de télégraphe.

Le saviez-vous?

L'église actuelle repose sur deux (2) solages de 18 pouces chacun. La pierre de granit qui la recouvre vient des carrières de Jacquet River au N.-B.

Les cloches de minuit

Marc Thériault

Fait insolite, pour ceux et celles du village dont le chien se serait mis à hurler en pleine nuit au cours de la semaine dernière, sachez que votre canin chanteur n'est peut-être pas aussi sénile que vous auriez pu le croire alors qu'il interrompait votre précieuse nuit de sommeil.

C'est que le système de minuterie contrôlant la mise en opération des cloches de l'église a eu un petit problème ... de sorte que le carillon se mettait à sonner vers minuit.

Le problème est connu de la Fabrique, qui a mis temporairement les cloches en arrêt, le temps de recevoir la pièce de remplacement.

CONSTRUCTION **CAUSAP** INC.

Entrepreneur Général

No R.B.Q.: 8281-5440-51
3, rue des Érables
Lac-au-Saumon
G0J 1M0

Fernando Martin
(418) 778-5868

Résidentiel • Commercial • Rénovation

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Suzanne Roussel
Directrice,
Services financiers

30, boulevard Saint-Benoît Est
Local 72
Amqui (Québec) G5J 2B7
Téléphone: (418) 629-4416
Télécopieur: (418) 629-5927
Courriel: suzanne.rousseau@bnc.ca

FOURNIER & FILS
Services thanatologiques

110, de l'hôpital
Amqui (Québec)
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com

www.gfournier.com

MARCHE RICHELIEU
Alimentation Causap inc.

Carol Veilleux
Frédéric Veilleux
Propriétaires

77, St-Jacques Sud, Causapscal G0J 1J0
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114
www.alimentationcausap.com